

Investissement dans le réemploi et le recyclage

Période 2020 - 2022

Mesure

Accompagner la réduction de l'utilisation du plastique, favoriser l'incorporation de plastique recyclé et d'accélérer le développement du réemploi.

Précisions à venir.

- Ensemble des TPE – PME – ETI
- Précisions à venir.

Conditions d'éligibilité

Plusieurs dispositifs sont identifiés :

- 16 M€ en 2020 de soutien direct au fonctionnement des producteurs de matières plastiques de recyclage (MPR) pour faire face à la forte chute des prix et de la demande des résines plastiques vierges. > **Actif**
- 140 M€ en 2021-2022 de soutien aux investissements dédiés à l'incorporation de matières première de recyclage, avec une priorité aux matières plastiques. | > **En cours de structuration.**
- 40 M€ en 2021-2022 pour le soutien au réemploi et aux activités de réduction et/ou de substitution des emballages plastiques notamment à usage unique. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire seront éligibles de plein droit aux aides à l'investissement dans le domaine du réemploi. | > **En cours de structuration.**
- 4 M€ afin de financer un plan d'accompagnement de la filière plastique menant à bien la transition. | > **En cours de structuration.**
- 21 M€ pour le soutien au développement de la réparation et de ressourceries en vue du réemploi (matériel électrique ou électronique, meubles, vêtements et autres produits de consommation). | > **En cours de structuration.**
- 5 M€ pour accélérer la responsabilité élargie des producteurs avec une aide à la traçabilité des déchets dans la filière bâtiment. | > **En cours de structuration.**

- Dispositifs en cours de conception/déploiement.

Ressources utiles

1. **Dispositifs à retrouver sur le [site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie \(ADEME\)](#) une fois que ceux-ci seront opérationnels (janvier 2021).**

Si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, contactez-nous :

- Michelle DELCROIX FIALEIX, Conseiller Environnement & Economie Circulaire
- Michelle.DELCROIXFIALEIX@nantesstnazaire.cci.fr
- N° 02 40 44 63 74 / 06 23 86 92 36